

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Greenfield Park a adopté le règlement suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement GP-2026-174 modifiant le Règlement GP-2024-165 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire Ce projet de règlement vise à modifier divers tarifs applicables pour les biens, services et activités en matière de sport et loisir, de culture et de vie communautaire. De plus, il abroge le tarif relatif au transport pour la journée des aînés. Enfin, il retire l'exigence que les non-résidents qui participent à des activités sur des plateaux réservés de manière récurrente ou saisonnière détiennent une carte Accès Longueuil.	13 mars 2026 19 mars 2026

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.gp@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 19 mars 2026.

Carole Leroux
Assistante-greffière